



LA GAZETTE DE QUEBEC

Est publiée chaque jour, CHEZ SAMUEL NEILSON, IMPRIMEUR ET LIBRAIRE, RUE DE LA MONTAGNE.

ABONNEMENTS: Pour les deux pages de la Gazette, 20s. p. a., et 6s. frais de poste.

Table listing names and addresses of subscribers or contributors, including Montreal, Trois-Rivières, etc.

VARIÉTÉS.

BULLETIN SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL.

Par un long séjour dans l'eau de mer la fonte de fer se convertit en plombine (carbure de fer) multiple à crayons.

—A mesure que les recherches des naturalistes s'étendent sur de nouveaux points de la terre, elles produisent un jour quelque nouvelle espèce de cette population gigantesque auto-diluvienne.

En effet, la mâchoire est garnie de molaires qui ont près de deux pouces et demi de large; et par leur structure il paraît que l'animal ne se nourrit pas seulement d'herbe, mais de branches d'arbres qu'il brève entre ses puissantes mâchoires.

Maintenant ce qui le rapproche des tapirs, des éléphants et autres pachydermes de cette espèce, c'est une sorte de trompe; la comparaison des os du nez avec ceux du tapir ne permet guères de douter que le sisatherium n'en ait possédé.

M. Eudes Deslongchamps, dont nous avons parlé plus haut, a également trouvé dans des carrières, à une lieue de Caen, des ossements d'un animal nouveau qu'il classe entre les crocodiles et les lézards.

—Les allemands fabriquent un lait qui reçoit la dureté avec plus de facilité parce qu'il est plus doux, moins poreux que le lait ordinaire.

— M. W. Lane vient de publier à Londres son ouvrage sur les mœurs et les coutumes des Egyptiens modernes.

roir, et recommanda à l'enfant de regarder attentivement dans la tache d'encre; en même temps il faisait brûler de l'encre et de petits morceaux de papier, sur lesquels il avait tracé aussi des caractères.

Au bout de peu de minutes l'enfant vit un homme qui travaillait dans le jardin, et fut le chercher. Celui-ci avait le larcin au grand étonnement de la compagnie et de M. Lane, qui raconte plusieurs autres anecdotes du même homme; il donne même la formule que le magicien lui communiqua.

—Les Orientaux, qui n'hésitent pas à admettre qu'un homme a le pouvoir de faire voir les absents, et même les morts, disent les personnes que nous venons de nommer, puisque l'enfant a décrit Shakspeare et son costume; les Orientaux seraient bien plus émerveillés s'ils voyaient un homme éclairer sa maison en tournant un plateau de verre; c'est ce que prétend faire le docteur Meinecke, à Halle, non-seulement pour sa maison, mais pour les rues de la ville; il projette de faire des tubes lumineux, ayant de distance en distance des paillettes métalliques, et d'y faire passer un courant électrique.

Avec une machine de deux pieds, le docteur a obtenu de cette manière une lumière constante dans son appartement; et qui ressemblait à la lumière de la lune. Pour doubler la clarté, il propose de renfermer les étincelles dans un tube rempli de gaz hydrogène raréfié.

—M. Dupuis-Delcourt, aéronaute bien connu, ne paraît pas émerveillé de la grand ballon de M. Green. Le ballon, dit-il, dans lequel sont montés le 19 janvier 1781, à Lyon, Mongolfier, Pilâtre du Rosier et cinq autres voyageurs, avait 120 pieds de diamètre sur 116 de hauteur; sa capacité était de plus de 500 mille pieds cubes (celui de M. Green n'a que 70 mille pieds).

La question n'est pas là. Que sert de s'élever dans un ballon pour suivre, comme la fumée, la direction que nous imprimons le vent? Toute ascension qui n'a pas pour but la direction, ou des expériences, est une pure vanité qui fait classer avec celles dont nous avons parlé. Or, la direction n'est possible que vers 2,000 toises, au-dessus de la région des vents impétueux, et ce n'est pas en se tenant dans une nacelle suspendue qu'on pourra jamais imprimer une impulsion au ballon qui vous porte; les ailes d'un oiseau sont attachées à son corps, et non pas pendues à ses pattes par une ficelle.

—Deux chimistes allemands, MM. Petersen et Schodler, ont fait un grand travail, pour s'assurer de ce que chaque espèce de bois contient de carbone, d'hydrogène et d'oxygène. Ils ont opéré sur 21 espèces; et, après les avoir desséchés et mis en poudre fine, ils ont pris cent parties de chaque en poids, et ont trouvé que la quantité de carbone ne varie que de 48 à 50 pour cent, que la quantité d'hydrogène est entre 5 1/2 et presque 6 pour cent; que celle de l'oxygène, contenue dans chaque espèce, ne varie que de 45 1/2 à 43.

—L'emploi de l'air chaud pour le traitement du fer, et dont on a si long-temps contesté les avantages, commence à être adopté même par les forgerons en Angleterre et en Allemagne. Au moyen d'un appareil fixé dans la maçonnerie de la forge, ils font arriver de l'air chaud dans la tuyère. D'après des expériences comparatives, une barre de fer coupée en deux, chaque partie pesant exactement et recevant toutes deux la même façon, l'une à la manière ordinaire, et l'autre avec de l'air chaud, ont eu le résultat suivant: pour forger à l'air froid 98 livres de fer en barre de 1/2 pouce carré, il a fallu 1334 livres de charbon de terre, et l'on a perdu 12 pour 100 sur le poids du métal; une barre de même dimension et de même poids, travaillée à l'air chaud, n'a exigé que 84 livres de charbon de terre et n'a donné que 10 pour 100 de perte. Avec le charbon de bois l'avantage est le même, on obtient une diminution d'un tiers sur le combustible, et l'opération est plus rapide.

— Les personnes qui s'occupent de météorologie liront avec intérêt les rapprochements que fait le Précurseur, journal d'Anvers, sur les ouragans arrivés à différentes époques dans le mois de novembre. Outre l'ouragan du 29 novembre dernier, il prétend que les sept plus grands ouragans dont l'histoire ait conservé le souvenir, en Hollande, ont tous eu lieu dans ce mois. Ainsi: 26 novembre 1282, formation du Zuyd-zeë, par la réunion, dans un ouragan, du lac Fievo à la mer. 19 novembre 1321. Rupture des digues par un tempête; 72 villages et plus de cent mille personnes engloutis. 5 novembre 1410. Seconde rupture des digues. 22 novembre 1656. Pour la troisième fois les digues sont rompues, et la mer engloutit vingt-cinq villages et plus de dix mille personnes. 11 novembre 1775. Nouvelle rupture des digues, accompagnée de grands désastres. 9 novembre 1800. Grand ouragan connu sous le nom de 18 brumaire au 19, et qu'on ressentit sur tout le continent.

CONSTITUTION PHYSIQUE DE LA LUNE.

Le phénomène des phases nous a prouvé que la lune n'est point, comme le soleil, lumineuse par elle-même, mais que c'est un corps opaque, qui réfléchit une lumière empruntée. Quant à la faible clarté qu'on aperçoit sur la partie non éclairée de son disque, elle provient des rayons lumineux que la terre lui lance par voie de réflexion, et elle a reçu le nom de lumière centrée.

Lorsqu'on observe à l'œil nu le disque de la lune, on remarque une foule d'irrégularités. Mais lorsqu'on dirige vers cet astre un fort télescope, on distingue, dans la partie qui n'est pas encore éclairée par le soleil, dans les premiers temps de son cours, une grande quantité de points lumineux qui s'accroissent à mesure que les rayons du soleil arrivent plus directement sur la face qu'ils occupent. Derrière les points lumineux se projette une ombre épaisse et qui tourne de manière à se trouver toujours en opposition avec le soleil. Ces points brillants sont les sommets de hautes montagnes qui reçoivent les rayons du soleil avant les parties moins élevées, et les points obscurs ou l'ombre va se refléger sont des cavités, des vallées qui affectent presque toutes la forme des cratères. La géométrie a donné les moyens de mesurer la hauteur de ces montagnes; elles sont très élevées pour la lune, mais elles le sont moins que les pics de l'Himalaya. L'ombre qu'elles projettent avait déjà permis d'en mesurer la hauteur, ainsi que la profondeur des vallées. C'est encore à la présence de ces aspérités que sont dus les défilements qui se montrent quelquefois sur les bords du disque, le soleil éclairant leur sommet avant d'atteindre leurs bases.

La lune n'a pas d'atmosphère, ou du moins, si elle en a une, elle est si rare qu'elle ne diffère pas assez sensiblement du vide, pour opérer la réfraction des rayons lumineux. C'est ce que démontrent les immersions des étoiles; celles-ci, en effet, restent invisibles, exactement le temps qu'elles doivent l'être, ce qui ne serait pas, si la lune avait une atmosphère qui réfractât les rayons qui nous viennent de ces astres.

L'axe de la lune étant presque perpendiculaire à l'écliptique, le soleil ne sort jamais sensiblement de son équateur; d'où il suit que la lune ne jouit pas de la variété de saisons. Mais comme elle ne tourne sur son axe qu'une seule fois pendant son mouvement de révolution, chacun de ses jours et chacune de ses nuits sont de 15 fois 24 de nos heures; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'une de ses moitiés est éclairée par la terre pendant l'absence du soleil, et n'a pas de nuit, tandis que l'autre en a une de quinze jours.

La Grange a cherché à expliquer pour quelle cause le mouvement de rotation et le mouvement de révolution de la lune sont isochrones. Il a supposé, et il a étendu cette supposition à tous les autres satellites, que la face de la lune qui est tournée contre nous est très éloignée, comparativement à l'autre, et que c'est l'exercice de son poids qui lui fait toujours tendre vers la terre, pour obéir à l'attraction par elle-ci.

La terre doit paraître aux habitants de la lune treize fois plus grande que la lune ne nous paraît à nous-mêmes. Elle doit leur présenter des phases très régulières; et toujours invisible pour une moitié de la lune, elle est constamment aperçue par le milieu de l'autre moitié.

Pendant que la terre tourne sur son axe, l'aspect qu'elle présente à la lune doit être très varié. Les mers, les continents, les forêts, les îles doivent apparaître comme autant de taches de grandeur et d'éclat différents, et l'atmosphère avec ses nuages doit encore apporter à ces teintes des modifications continuelles.

Nous avons déjà dit que le soleil est constamment dans l'équateur de la lune; il en résulte que les habitants de ce satellite n'ont pas les mêmes moyens que nous de calculer le temps; en effet, nous mesurons l'année par le retour des équinoxes, et leurs jours sont toujours égaux. Du reste ils pourraient la mesurer en observant nos pôles, qu'ils voient parfaitement, et dont l'un commence à être éclairé et l'autre à disparaître toutes les fois que nos équinoxes reviennent.

On a cherché quelles sont les propriétés des rayons lumineux qui nous viennent de la lune; et les expériences les plus délicates n'ont pu faire découvrir dans cette lumière ni propriétés calorifiques, ni propriétés chimiques. En effet, concentrée au foyer des plus larges miroirs, elle ne produit aucun effet calorifique sensible. Pour faire cette expérience, on a pris un tube recourbé, dont les extrémités sont terminées par deux boules remplies d'air, l'une diaphane l'autre noire, le milieu étant occupé par un liquide coloré. Dans cet instrument, lorsqu'il y a absorption de chaleur, la boule noire en absorbe plus que l'autre, et l'air qu'elle renferme augmente d'élasticité, le liquide est refoulé. Cet instrument est si délicat qu'il accuse jusqu'à un millième de degré, et cependant, dans l'expérience citée, il n'a donné aucun résultat. La lumière réfléchie par la lune n'a donc pas de propriétés calorifiques sensibles. On a reconnu également qu'elle était dépourvue de propriétés chimiques; on a exposé à son action de l'hydrochlorate d'argent, substance qui se noircit instantanément sous l'influence de la lumière solaire, et l'on n'a point obtenu de résultat.

Cependant la crédulité a attaché à la lumière de la lune une grande influence sur les produits de l'agriculture, et la lune rousse jouit encore dans nos campagnes d'une triste célébrité. C'est elle, dit-on, qui gèle les bourgeons encore tendres, et qui exerce sur toute la végétation qui commence une si fâcheuse influence. Il est facile de dissiper la lune de ces méfaits, dont elle est bien innocente. Qu'est-ce en effet que la lune rousse? C'est celle qui commence en avril et finit en mai, c'est-à-dire, à une saison de l'année où la température n'est souvent que de 3, 5, ou 6 degrés au-dessus de zéro. Or, l'on sait que les plantes perdent la nuit, par voie de rayonnement, une partie du calorique qu'elles ont reçu pendant le jour, et l'expérience prouve que cette déperdition peut aller jusqu'à 7 ou 8 degrés, lorsque le temps est serein, c'est-à-dire, lorsqu'il n'y a pas de nuages pour neutraliser ce rayonnement; car les nuages rayonnent de leur côté vers la terre, et font en outre l'office d'écrans qui arrêtent le calorique et l'empêchent de s'échapper vers les hautes régions de l'atmosphère. La température des plantes, qui n'était que de 4 ou 5 degrés pendant le jour, pourra donc tomber ainsi, par l'effet du rayonnement, à plusieurs degrés au-dessous de zéro, et alors ces plantes se gèleront. Mais comme ce grand rayonnement n'aura lieu que lorsque le ciel sera découvert, et par conséquent lorsqu'on verra la lune, on attribuera à l'influence de cet astre ce qui n'est qu'un effet régulier des variations de la température. Et comme si tout devait concourir à entretenir cette erreur, on s'y confirmera par le succès des précautions qu'on aura cru prendre contre la lune, et qu'on aura prises réellement contre les effets du rayonnement. Ainsi, les jardiniers, pour garantir, dans le cas dont nous parlons, les tendres bourgeons des rayons de la lune rousse, les couvrent de paille ou d'autres matières,

qui forment écran, empêchent, comme tout-à-l'heure les nuages, le rayonnement de s'opérer, et présentent ainsi les plantes de la gelée.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on attribue à la lune de funestes influences. Les anciens la signalaient déjà sous de semblables rapports, et Plutarque prétend que sa lumière putréfié les substances animales. Il est très vrai, que si l'on place dans un lieu découvert deux morceaux de viande, par exemple, et que l'un d'eux soit exposé aux rayons de la lune, tandis que l'autre en sera garanti par un écran ou un couvercle, le premier sera beaucoup plus tôt atteint par la putréfaction que le second; mais ici, comme dans le cas précédent, on attribue à la lune un effet qui ne vient pas d'elle, et ses rayons n'y sont pour rien. Si le morceau de viande découverte se putréfié plus tôt que l'autre, c'est que s'étant refroidi davantage par le rayonnement, il s'est chargé de plus d'humidité, et que l'eau est un principe de décomposition pour les substances animales, puisqu'on en séche pour les conserver.

Une autre erreur non moins ancienne et non moins généralement répandue, est celle qui attribue aux phases de la lune, à ses passages par les divers quartiers, une influence sur les variations atmosphériques, sur les changements de temps. Cette erreur populaire, qu'on retrouve chez les plus anciens auteurs, ne repose sur aucun fondement. Car, outre qu'on ne voit pas par quelle action la lune pourrait produire de pareils résultats, les observations les plus exactes, faites sur une longue échelle, donnent un démenti formel à cette supposition. Les changements de temps ne sont pas plus fréquents aux passages de la lune d'un quartier à l'autre qu'à toute autre époque; au contraire, s'il y a quelque différence, imperceptible il est vrai, c'est en faveur des états.

Quelle peut donc être la cause d'une erreur depuis si long-temps accréditée? Probablement le défaut d'observations impartiales, la tendance involontaire de l'esprit humain à enregistrer que les faits favorables à ses opinions préconçues, sans tenir aucun compte de ceux qui militent contre elles. Ainsi, qu'un changement de temps arrive au renouvellement d'un quartier, on est frappé de cette coïncidence, on la remarque, et on laisse passer inaperçus vingt autres changements de quartiers qui ne sont accompagnés d'aucune variation dans l'atmosphère. On a cité, en faveur de l'erreur que nous combattons, l'autorité de Théophraste, auteur qui, pour le dire en passant, n'est pas très grande en matière de sciences. Mais on aurait dû s'apercevoir que le passage qu'on rapporte implique contradiction. Que dit, en effet, Théophraste? que la nouvelle lune amène le mauvais temps, la pleine lune le beau, et que le temps change à chaque quartier. Mais si, à la nouvelle lune, le temps est mauvais, il sera beau au second quartier, et par conséquent mauvais à la pleine lune, ce qui est contradictoire avec le passage cité.

Un savant moderne, qui a fait un livre destiné à soutenir les opinions populaires, a cherché à appuyer celle-ci sur des considérations scientifiques; mais il est tombé dans des erreurs grossières. Et s'il a obtenu les résultats qu'il cherchait, c'est qu'il s'y était pris de manière à ne pouvoir pas en obtenir d'autres, faisant concourir à ses observations un nombre de jours plus ou moins grand, selon qu'il avait besoin de plus ou moins de variations atmosphériques.

AGRICULTURE. — ENGRAIS JAUFFRET. Depuis le 15 de ce mois, (décembre) une grande alliance de personnes recommandables se porte à Neuilly, ancien local des voitures Agricoles, place du Nouveau-Marché, pour vérifier les résultats prodigieux que M. Jauffret obtient à l'aide de sa nouvelle méthode d'engrais. On a pu et on peut tous les jours s'assurer que les végétaux les plus rebelles à toute espèce de décomposition, tels qu'herbes, bruyères, chiendents etc, entrent en moins de quarante-huit heures dans une fermentation extraordinaire, dès qu'ils sont soumis à l'action de la lessive dont M. Jauffret est l'inventeur breveté. L'auteur de cette précieuse découverte ne refuse aucun des éclaircissements qu'on lui demande. Il répond à toutes les objections de la manière la plus péremptoire.

EXTRAITS DIVERS.

Les faussaires s'insinuent dans toutes les transactions. Ils s'attaquent aux testaments, aux effets de négoce, au monde commercial, au foyer de famille. Et que l'on ne croie pas que l'habitude de ce crime soit restreinte entre quelques coupables qui en font métier et marchandise, mais dont le nombre est assez faible pour permettre à la vindicte publique de les saisir. Non... Ils échappent aux investigations de la justice.

Les efforts du ministère public ne suffisent plus à les frapper... La loi est impuissante, tant il faudrait qu'elle multipliât ses poursuites pour atteindre tous les coupables! Pour se convaincre de cette vérité, il suffira de jeter les yeux sur le tableau suivant: En 1831, la France comptait 32,000,234 habitants. En 1831, la G.-Bretagne... 20,721,250 " En 1826, l'Espagne... 12,059,000 " En 1831, la Belgique... 4,032,127 " En divisant cette population seulement par le nombre de faux qui ont été poursuivis par les tribunaux, nous trouvons de faussaires: En Belgique... sur 103,630 personnes. En France... sur 113,655 " En Espagne... sur 312,607 " En Angleterre... sur 474,500 "

Maintenant, rectifiez ce tableau en y ajoutant le chiffre probable des infames qui ont échappé à la vindicte des lois, et dites s'il n'y a pas de quoi reculer d'effroi!

Est-il besoin d'insister sur la fatale habitude des faussaires, habitude au moyen de laquelle ils défont toute la sagesse et toute la prévoyance qui peuvent présider aux affaires commerciales? — Voici des réflexions du Journal du Commerce qui répondent aux accusations de la Paix contre le maréchal Clansel: " Qui donc par des lenteurs calculées a compromis le salut de l'armée, si ce n'est le ministère? N'est-ce pas lui qui, dès sa formation, a contracté l'expédition, qui l'a d'abord contremandée, qui a refusé les secours nécessaires en hommes et en argent, qui a envoyé le général Damremont avec ordre de recevoir au besoin la démission du maréchal et de prendre le commandement, et qui a ainsi forcé celui-ci à tenter les hasards de l'entreprise? " Quels étaient les motifs de cette parcimonie et de ces ajournements? Nos finances étaient-elles embarrassées? Notre armée était-elle occupée à une autre guerre? L'Europe inspirait-elle des inquiétudes? Fallait-il garnir nos frontières attaquées ou menacées par un ennemi? Non; nos finances étaient en bon état, notre armée était oisive, et l'on

prodigait les congés aux soldats; partout la paix et la sécurité. Le ministère pouvait choisir la saison la plus favorable à l'expédition, le mois de septembre, le mois d'octobre; il aurait trouvé un commencement de préparatifs qu'il ne s'agissait plus que de compléter.

" Il a préféré la saison du froid, des neiges, des débordements; et pour quelle raison? Pour une raison d'ambition personnelle. On voulait avoir pour l'ouverture de la session un succès militaire à proclamer, une ovation à opposer à la faveur publique. On se souvient que pour des motifs semblables le siège d'Anvers fut fait au milieu de l'hiver, et l'expédition de Mascara dans un moment inopportun.

" Qu'importe l'intérêt de la France, le salut de l'armée? Ce qu'il importe, c'est que M. Guizot reste au ministère et il y restera, s'il peut tenir dans le discours du trône quelques fausses triomphales. " Mais ne pouvait-on acheter cet avantage d'un moindre prix? Puisqu'on voulait absolument que la prise de Constantine précédât de quelques semaines l'ouverture de la session, que n'aurait-on la session plus tôt pour commencer plus tôt la campagne? "

— Nous avons parlé de l'audaceuse tentative de vol qui a eu lieu à la Banque de France. L'un des deux malfaiteurs a réussi à s'échapper, l'autre s'est fait sauter la cervelle. Voici comment le journal la Loi raconte les circonstances de ce suicide: " Conduit chez M. Lemon, commissaire de police, rue des Deux-Frères, 17, l'individu fut fouillé en présence de M. d'Argout, gouverneur de la Banque, et des principaux employés. On trouva sur lui deux pistolets chargés et une fiole contenant un acide dont il avait bu une partie. Les pistolets furent déposés sur le bureau du commissaire, et ce dernier, voulant procéder à l'interrogatoire du prévenu, fit sortir tout le monde et resta seul avec lui.

" Il commença à l'interroger quand le prévenu qui, par hasard, se trouvait près de ses pistolets, déroba à la vue du commissaire par un tas de livres et de papiers placés sur le bureau, et sentant fléchir les liens qui retenaient ses mains, fit un effort et parvint à se dégager. Libre de ses mouvements, il saisit ses pistolets et en dirigea un sur le commissaire de police, qui souleva un fauteuil placé près de lui, chercha à s'en faire un bouclier. Il lâcha un instant d'atteindre le commissaire malgré ce rempart improvisé. Puis tout-à-coup, changeant de résolution, il tourna, par un mouvement brusque et spontané, le pistolet contre sa tête et lâcha la détente. La balle ne fit que le blesser, et alla s'enfoncer dans le plafond de la chambre. Au même moment, il recommença avec un autre pistolet. Cette fois, il tomba mort; la balle resta dans la tête.

Le Journal général des Tribunaux raconte qu'indépendamment d'une fiole contenant une substance vénéneuse, le voleur a été trouvé muni d'une certaine quantité de poivre, qui se trouvait placé dans la poche de son gilet, et qui, selon toute apparence, devait être jeté aux yeux de la victime, afin de l'empêcher de reconnaître les auteurs de l'attentat.

— On assure que les nominations aux sièges épiscopaux vacants sont arrêtées; elles paraîtront prochainement dans le Monitor. M. Donnet, évêque de Rouen et coadjuteur de Nancy, est nommé à l'archevêché de Bordeaux; M. Labbé Le Tourneur, chanoine de Notre-Dame de Paris, est nommé à Verdun; M. Fabre Calmels, grand vicaire d'Albi, est nommé à Saint-Flour, et M. Pallé Delacroix, grand vicaire de Belley, à Gap.

— Un journal de Rome dit qu'on a beaucoup ri dans cette ville de la nouvelle donnée par quelques-uns des journaux français, qu'on avait arrêté en Portugal un comte Alban, frère du feu cardinal de ce nom. Tout le monde sait à Rome qu'il n'existe qu'un frère de cardinal, le prince Philippe, qui réside dans cette capitale.

— On mande de Vienne: " M. le comte de Montbel a rapporté ici la réponse de M. le duc et de Madama la duchesse d'Angoulême à la mission du comte Combes. Il est décidé que la famille restera à Goritz jusqu'au printemps prochain. Madama la duchesse de Berry n'est pas encore partie pour Goritz. Le corps du roi est momentanément déposé dans le caveau de la famille des comtes de Thurn, au couvent des Franciscains. La famille royale a quitté le palais où le roi est mort. " (Mercure de Suisse.)

— On assure que la duchesse de Bragança, veuve de don Pedro, va quitter le Portugal pour se rendre en Allemagne. On dit qu'elle est tout-à-fait brouillée avec sa belle-fille Dona Maria.

(Courrier français.) — L'empereur de Russie vient de rendre un ukase, déclarant les juifs exerçant la médecine dans ses états, admissibles aux emplois civils de toutes classes, seulement dans les provinces de Pest.

— On écrit de Cagliari que le roi Charles Albert, par un édit du 10 novembre dernier, vient d'établir, pour le royaume de Sardaigne (c'est-à-dire pour l'île, car les états sardes se divisent en royaume de Sardaigne, duchés de Gênes et de Savoie, principauté de Piémont et comté de Nice), un nouveau système d'institutions municipales. Les villes des états sardes du continent ont leurs institutions municipales et provinciales.

— Le ministère Mendizabal, sans aucune autorisation des cortès, a contracté des emprunts et augmenté la dette nationale à Pétrarque dans les proportions suivantes: 487,109,000 réaux. C'est là un abus de confiance criant, et ces choses ne peuvent arriver qu'en Espagne et avec des cortès indifférentes pour les intérêts du pays. (Le Castillan.)

— On lit dans le Journal du Commerce: " Castelloli agit levé l'étendard contre la constitution de 1822 au commencement de 1823. Mima marcha contre cette ville, qui fut rasée, et il fit placer une pierre avec cette inscription: Ici fut Castelloli. Nous ne savons pas bien si c'est de ce même lieu qu'est datée la proclamation suivante, mais elle prouve, dans tous les cas, qu'il n'y a pas plus d'indulgence aujourd'hui qu'il y en avait autrefois: " Toutes les positions fortifiées par les rebelles des trois districts sous nos ordres, Mantua, Cervara et Villafraanca, étant déclarées en état de siège, les personnes qui seront trouvées à une demi-lieue de ces villes trois jours après la publication de cet ordre, seront immédiatement bannies, sans égard ni d'âge, ni de sexe, ni de condition.

— Castelloli del Busch, 23 novembre 1826. " Le brigadier BENTIO TRISTANY. " — Le libraire Arthur Bertrand vient de mettre en vente un volume dont le titre promet un récit plein d'intérêt: c'est l'Histoire de la guerre de 315, livrée par le roi de Syrie à l'empereur de Rome, et qui est restée jusqu'à présent inconnue. Elle est divisée en six livres, et elle est précédée de nouvelles bases à la politique orientale. Elle restera ignorée dans ses détails. MM. de Cadalène et Barrault ont entrepris de nous les faire connaître dans cet ouvrage.

QUEBEC

JEUDI, 2 MARS, 1837.

Nous avons reçu par la malle d'aujourd'hui des journaux de Paris jusqu'au 2 janvier, apportés par le paquebot Normandie, arrivé du Havre à New-York, et des nouvelles de Liverpool jusqu'au 10 janvier par la voie de Boston.

Le parlement britannique devait se réunir le 31. Lord John Russell avait invité les membres ministériels à se trouver à leur poste ce jour-là.

La reine et la duchesse de Gloucester étaient indisposées. La première était convalescente.

L'état des recettes du trésor de la Grande-Bretagne pendant l'année terminée le 5 janvier, montre une augmentation de 2,570,957 livres sterling sur les recettes de l'année précédente.

La gêne financière continue toujours sur les diverses places de l'Europe.

Les nouvelles de France vont jusqu'au 6 janvier. L'assassin Meunier devait être jugé par la cour des pairs. Des révélations faites par lui avaient donné lieu à nombre d'arrestations.

Des nouvelles reçues par différentes voies, mais qui laissent encore quelque incertitude, portent que l'Évêque, capitaine Funk, paquebot de New-York et du Havre, qui fit voile de ce dernier port le 25 décembre, a péri corps et biens sur la côte de France. Il n'avait à bord que deux passagers de chambre.

Les nouvelles de Madrid vont jusqu'au 31 décembre. Les relations entre l'Espagne et le Mexique ont été réglées, et l'envoyé mexicain a été reçu en audience solennelle par la régente.

Le gouvernement espagnol avait commencé la vente des propriétés de don Carlos, confisquées par ordre des cortès. Il en avait déjà été vendu pour deux millions de réaux.

Don Carlos était, dit-on, dangereusement malade. On parle de négociations entre les cabinets de Saint-Petersbourg et de Londres au sujet des affaires d'Espagne.

Le froid a été si intense dans le nord de l'Espagne qu'on a trouvé quinze soldats de la division Narvaez gelés à mort.

Don Carlos était encore à Durango le 27 décembre. Le général Mina est mort à Barcelonne le 24 décembre.

Le Monitor du 2 janvier publie les discours adressés au roi à l'occasion du renouvellement de l'année, par M. le comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche, au nom du corps diplomatique; M. le baron Pasquier, au nom de la chambre des pairs; et M. Dupin, au nom de la chambre des députés; et M. Persil, garde-des-sceaux, au nom du conseil d'état, avec des réponses du roi.

Paris, 1er janvier. Les concordances de la chambre pour le ministère portent déjà leurs fruits. Entre les votes de ces jours derniers et les rigoureux exercés contre la presse de l'opposition constitutionnelle, il y a une corrélation intime et nous ne croyons pas trop avancer en affirmant que le choix des commissaires de l'adresse a valu à la presse une nouvelle saignée, car le Temps a été saisi hier.

C'est, comme le Courrier Français, pour avoir traité la question de responsabilité ministérielle, soulevée par le discours du trône, que le Temps a été saisi. (Constitutionnel.)

—On lit dans le Toulonnais du 25 décembre: "L'escadre dont l'amiral Massieu de Clerval vient prendre le commandement ne se composera pas seulement de trois vaisseaux, qui seraient bien insuffisants pour le transport de 12 à 15,000 hommes de renfort que l'on doit envoyer en Afrique. Voici de quelle manière on prétend, parmi nous, que doit être formée cette escadre: 4 vaisseaux, le Montebello, le Saffren, le Jupiter et le Trident; 2 frégates, l'Éphémère et l'Hermione; 6 corvettes de charge, la Fortune, la Caravane, l'Indienne, la Marine, la Durance, l'Épique; deux bricks et 4 bateaux à vapeur, total 16 bâtiments. Cette escadre peut prendre à bord 9,000 hommes de troupes et d'immenses approvisionnements.

—On écrit de Madrid le 24 décembre: "Le budget présenté récemment par le ministère, pour 1837, n'est pas encore imprimé; mais on sait positivement que le chiffre du déficit, pour cette année, sera de 1 milliard 197 millions de réaux.

—L'effectif de l'armée figure dans le budget pour 997 millions de réaux. Il se compose de 253,000 hommes. Le budget de la caisse d'amortissement, fixé à 339 millions pour 1837, présente 130 millions de plus que l'année dernière. Il y a vraiment dans ce travail financier, qui n'a pas encore été livré à la publicité, des évaluations que les Cortès ne pourraient pas ratifier sans méconnaître leur caractère."

—On lit dans le Phare de Bayonne, du 29 décembre: "Gomez a fait parcourir à sa division 191 lieues d'Espagne de 17 au degré, ou 283 lieues de poste de 28 au degré, en 24 jours pour se rendre du midi au nord de la Péninsule et rentrer dans les provinces basques. Ainsi Gomez a fait faire près de 8 lieues de pays à ses soldats ou 18 lieues de poste par jour."

—La guerre dans la Floride est sur le point d'être terminée. Le 2 février, le général Jessup, à la tête de 2000 hommes a battu une bande de 100 Indiens, commandés par les chefs Jumper et Alligator, et leur a pris 50 nègres, 250 chevaux et 1000 bêtes à corne. Le 3, ces chefs et les guerriers sous leurs ordres se rendirent au général Jessup. Ils représentèrent toute la nation indienne comme entièrement déconçue et dépourvue de munitions et de provisions. Jumper et Alligator offrirent d'aller négocier avec Osceola, et de l'engager à se rendre; le général y consentit, et le rendez-vous fut donné pour le 18 février. Les chefs indiens réussirent dans leurs négociations. Osceola avec 200 guerriers s'est rendu au camp américain; après avoir mis ses hommes en ligne, il s'appuya contre un arbre et attendit qu'un officier américain vint recevoir sa carabine. (Courrier des États-Unis.)

—Par un navire de la Jamaïque nous avons reçu la nouvelle que l'Angleterre a bloqué tous les ports de la Nouvelle-Grenade. The Jamaica Gazette dit en parlant de ce blocus: "Si le gouvernement à Bogota refuse l'honneur honorable, et si des hostilités ont une fois commencé, nous espérons que le gouvernement britannique prendra possession de l'Isthme et le gardera, non-seulement jusqu'à ce que les dépenses de notre armement nous aient été remboursées, mais encore jusqu'à ce que la dette colombienne due aux sujets britanniques ait été liquidée. (Idem.)

On assure qu'un traité a été conclu entre le président des États-Unis et le général Santa-Ana, président du Mexique, pour la cession du Texas, du consentement de celui-ci, et moyennant une indemnité de trois millions, le gouvernement des États-Unis se chargeant en outre de satisfaire aux réclamations de ses citoyens contre le Mexique, pour une somme d'environ deux millions. Le Rio-del-Norte serait pris pour ligne de démarcation entre les deux républiques.

Des nouvelles de la Jamaïque annoncent que l'esclavage anglais avait déjà arrêté plusieurs bâtiments voulant entrer dans les ports de Carthagène, à-Marthe, Chagres, etc.

Éruption volcanique à eu lieu dans l'île de la Jeûte le 3 décembre.

Un incendie a consumé 24 bâtiments à Bath (Maine) dans la nuit du 17 au 18 février. On évalue la perte à 40 ou 50,000 piastres.

Pendant le mois dernier, la fièvre scarlatine a enlevé 33 personnes par semaine à Boston.

L'Assemblée du Haut-Canada a voté les subsides pour l'année prochaine, avec une augmentation pour les appointements d'un vice-chancelier et de deux nouveaux juges.

Un incendie considérable a eu lieu à Toronto le 21 février. Cinq ou six personnes ont été blessées par la chute d'une partie des ruines, dont deux si grièvement qu'on en désespérait.

Mgr Macdonell, évêque de Kingston, ayant achevé sa cinquantième année de prêtrise, a fait le renouvellement de ses vœux à Glengary le 16 du mois dernier.

La mort de M. Rochon laisse encore une vacance dans la représentation provinciale pour le comté de Lachenaie. Nous n'avons pas appris à quel jour a été fixée l'ouverture de l'élection pour le comté de Berthier.

Les dames de Rimouski ont formé entre elles une société sous la direction de M. Desrochers, curé de la paroisse, pour secourir les pauvres de l'endroit en leur procurant des vêtements et de la nourriture.

On dit que le Dr. Painchaud et le Dr. Douglass ont été nommés médecins visiteurs de l'hôpital de marine, à la place du Dr. Hall, décédé. Ce serait à la recommandation des commissaires de l'hôpital qu'il a été nommé deux médecins à cette place au lieu d'un seul comme ci-devant. Les appointements seraient divisés entre les deux médecins.

On dit aussi que le juge Rolland va résigner son peu de temps. Cette résignation sera, nous n'en doutons pas, un sujet de profond regret pour le barreau et le district de Montréal.

(Canadien.)

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le pont est encore pris devant la ville et on passe à pieds dessus.

Le soussigné ayant fait un arrangement avec M. L. P. Woolaren d'après lequel ce monsieur se trouvera intéressé dans ses affaires à l'ouverture de la navigation, le soussigné prend la liberté de prévenir le public que son superbe fonds actuel de marchandises sera vendu à des prix très réduits, attendu qu'il désire se défaire du tout avant le 1er mai, et il prie respectueusement ceux dont les comptes ne sont pas encore soldés, de payer ce qu'ils lui doivent avant cette époque.

R. SYMES, rue du Palais, 1er mars 1837.

A LOUER, DU 1ER MAI PROCHAIN, LA MAISON et JARDIN appartenant au soussigné, située vis-à-vis les casernes de l'Artillerie. Il y a une très-bonne cave, avec un puits d'eau de source.

—Aussi— La MAISON et dépendances rue Carleton, bien adaptée pour un magasin d'épicerie, et qui est occupée comme cabaret et magasin d'épicerie depuis quelques années. S'adresser à R. SYMES, rue du Palais, 1er mars 1837.

A LOUER, DU 1ER MAI PROCHAIN, LA MAISON à deux étages, marché de la Basse-ville, appartenant à dame veuve BRENNEAU, et occupée depuis plusieurs années par M. Etienne Carrier, comme auberge, à quel elle est très-propre. S'adresser à AUGUSTIN AMIOT, Basse-ville, Québec, 28 février 1837.

A LOUER, DU 1ER MAI PROCHAIN, LE HAUT de cette MAISON située rue St-Jean, tel qu'il est occupé maintenant par M. M. P. et Fraser. S'adresser à E. B. LINDSAY, écrivain, notaire, ou au soussigné. PHIL PANET, Rue St-Jean, n° 22, 24 février 1837.

A LOUER, DU 1ER MAI PROCHAIN, UN grand MAGASIN et COMPTOIR dans les nouveaux bâtiments de M. Buteau, faisant face au Cul-de-Sac et au quai Napoleon. S'adresser à RODGER, DEAN & Co., rue Saint-Jacques, Basse-ville, Québec, 15 février 1837.

A VIS AUX MEUNIERS ET MARCHANDS, A LOUER, pour une ou plusieurs années, le grand MOULIN à farine de Jacques-Carter, maintenant avec ses mouvements en bon état de réparation, ayant quatre moulages, bluteurs anglais et français, et les machines machin à pour nettoyer le blé.

—Aussi— Le MOULIN BASAL au même lieu avec deux moulages et bluteurs convenables. Il en sera livré possession le 1er avril prochain. S'adresser à G. W. ALLSOPP, Cap-Saint-Jacques, 14 février 1837.

A VENDRE OU A LOUER, UNE grande MAISON en pierre à deux étages, avec caves dessous, ayant plus de 62 pieds de front sur la rue du Saint-Ange, et d'une entrée de 22 pieds de largeur du côté de la rue St-Pierre. Le bas est maintenant occupé comme magasin et comptoir par M. Moore frères, et le haut comme habitation par M. McLELLAN. Les deux parties seront louées ensemble ou séparément, ou le tout sera vendu à des conditions raisonnables. S'adresser à RODGER, DEAN & Co., rue Saint-Jacques, Basse-ville, Québec, 14 février 1837.

A LOUER OU A VENDRE, UNE MAISON dans le Palais, rue St-Nicolas, vis-à-vis M. CLEARHUE, appartenant à M. LAWRENCE ORGANS. Pour les particularités s'adresser à M. JOS. LEGARE, 11 février 1837.

A LOUER, POUR LE PREMIER MAI, DEUX MAISONS et MAGASINS dans la rue du Palais étant les numéros 15 et 17; les magasins sont avantageusement situés pour des marchandises sèches et ils pourront être loués avec seulement le second étage, il y a un passage pour les voitures en arrière de ces maisons avec des hangars pour le bois. S'adresser au propriétaire, rue de la Fabrique, PETER LANGLOIS, Québec, 10 février 1837.

A LOUER, LA MAISON en pierre à deux étages, n° 27, rue Saint-Jean, à présent occupée par M. DRYSDALE, horloger, avec la forge et la boutique de crosseur derrière la maison. S'adresser à C. HOFFMAN, Québec, 10 février 1837.

A VENDRE, LA MAISON maintenant occupée par L'imprimerie Canadienne, rue de la Montagne. S'adresser à JOSEPH PARANT, N° 9, rue St-George, Remparts, Québec, 9 février 1837.

A LOUER, DU 1ER MAI PROCHAIN, LA MAISON avec un GRAND JARDIN qui appartenait au feu sergent de ville KESSEL, située sur le chemin de Lorette, à environ un mille de la ville. Elle vient de subir des réparations complètes, et conviendrait à une famille respectable. Pour plus amples informations s'adresser à M. JOHN LILL, sur les lieux ou à M. WILLIAM RIDLEY, chez M. JAMES CLEARHUE, en dehors de la porte du Palais. Québec, 9 février 1837.

A VENDRE OU A LOUER, LA MAISON n° 34, rue Sainte-Anne. LA MAISON n° 14, rue des Jardins. S'adresser au soussigné au bureau des Casernes. T. TRIGGE, Québec, 6 février 1837.

A LOUER, DU 1ER MAI PROCHAIN, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, LA MAISON occupée par le soussigné à Haute-ville, rue Hallimand, avec une cour spacieuse, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, LA MAISON occupée par le soussigné à Haute-ville, rue Hallimand, avec une cour spacieuse, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, LA MAISON occupée par le soussigné à Haute-ville, rue Hallimand, avec une cour spacieuse, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, LA MAISON occupée par le soussigné à Haute-ville, rue Hallimand, avec une cour spacieuse, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, LA MAISON occupée par le soussigné à Haute-ville, rue Hallimand, avec une cour spacieuse, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, LA MAISON occupée par le soussigné à Haute-ville, rue Hallimand, avec une cour spacieuse, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, LA MAISON occupée par le soussigné à Haute-ville, rue Hallimand, avec une cour spacieuse, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, LA MAISON occupée par le soussigné à Haute-ville, rue Hallimand, avec une cour spacieuse, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, LA MAISON occupée par le soussigné à Haute-ville, rue Hallimand, avec une cour spacieuse, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, LA MAISON occupée par le soussigné à Haute-ville, rue Hallimand, avec une cour spacieuse, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, LA MAISON occupée par le soussigné à Haute-ville, rue Hallimand, avec une cour spacieuse, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, DU PREMIER MAI PROCHAIN, LA MAISON occupée par le soussigné à Haute-ville, rue Hallimand, avec une cour spacieuse, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

A LOUER, LA FERME, MAISON et dépendances appartenant aux héritiers STEWART, situées à la Canadienne, sur la route de Beauport. S'adresser au juge PANET, ou au soussigné. E. B. LINDSAY, 5 février 1837.

QUAI, HANGARS ET MAISONS A LOUER, LA moitié Nord du quai d'IRVINE, bien adaptée pour le commerce des planches et du charbon. Le HANGAR à trois étages, il n'y a en point de meilleur à Québec pour les grains et farines.

Le NEW CUSTOMHOUSE HOTEL, avec les grandes galeries en arrière. Le PLYMOUTH INN et plusieurs grandes caves. Le tout sera loué ensemble ou séparément à la convenance des locataires. Il en sera livré possession le 1er mai; mais si on le désire, on pourra avoir le hangar plus tôt. S'adresser à Bissoville, 17 février 1837. GIBB & SHAW.

A LOUER, DU 1ER MAI PROCHAIN, LAUBERGE à présent occupée par M. GINGRAS, au Carouge. S'adresser à ATKINSON, USBORNE & Co., 30 janvier 1837.

QUELQUES milliers d'acres de TERRE à VENDRE aux conditions les plus faciles et les plus avantageuses. La plus grande partie ou même la totalité du prix d'achat pourra être laissée entre les mains de l'acquéreur. W. L. FELTON, Jardins du gouvernement, rue Ste-Geneviève, n° 4, 25 janvier 1837.

A LOUER, ET EN DONNER POSSESSION LE 1ER MAI, LA MAISON spacieuse et commode, et LAUBERGE, n° 12, appartenant au soussigné, dernièrement occupée par le révérendissime lord évêque de Québec, et ayant une excellente écurie et remise en pierre. La maison et ses dépendances sont en bon état, et le tout est très-bien adapté pour une famille nombreuse. NOAH FREER, Québec, 24 janvier 1837.

A VENDRE OU A LOUER, POUR PLUSIEURS ANNÉES, LA MAISON et autres bâtiments et les JARDINS appartenant à M. Osborne, joignant la terre du soussigné au Carouge. L'exposition au midi, la situation abritée de l'endroit, et le peu de distance de la ville et des anses, le rendent convenable à un pépiniériste ou à un jardinier qui cultiverait pour vendre sur le marché. Il y a environ douze arpents de défriés, et l'on pourra prendre du bois sur la terre pour son propre usage. S'adresser à JOHN NEILSON, rue de la Montagne, n° 14, Québec, 25 janvier 1837.

A LOUER, POUR PLUSIEURS ANNÉES, LA MAISON, JARDIN et TERRAINS ci-devant appartenant à M. Osborne, joignant la terre du soussigné au Carouge. L'exposition au midi, la situation abritée de l'endroit, et le peu de distance de la ville et des anses, le rendent convenable à un pépiniériste ou à un jardinier qui cultiverait pour vendre sur le marché. Il y a environ douze arpents de défriés, et l'on pourra prendre du bois sur la terre pour son propre usage. S'adresser à JOHN NEILSON, rue de la Montagne, n° 14, Québec, 25 janvier 1837.

A LOUER, LA MAISON à deux étages, avec étables et un grand jardin, sur le chemin de Saint-Louis, la première après Clapham-Terrace. Il en sera donné possession le 1er mai prochain. S'adresser à ARCHIBALD CAMPBELL, ou à C. S. BOURNE, Québec, 18 janvier 1837.

A LOUER, AVEC possession livrée le 1er mai prochain, cette grande MAISON à trois étages, rue Sainte-Anne, n° 24, appartenant à K. C. Chandler, écrivain, et actuellement occupée par M. Hoogs, comme maison de magasin à quoi elle est très-propre, ayant une grande cour, bonne écurie pour quatre chevaux, remise, etc., une cave excellente, avec une cuisine et une pompe dans la cave. Cette maison se situe dans une très-belle situation, ayant vue sur la rivière Saint-Charles. La proximité de l'Esplanade, et sa proximité à la gare, conviendrait à un habitant. S'adresser sur les lieux ou à THOMAS TRIGGE, écrivain, Québec, 18 janvier 1837.

A LOUER, LA MAISON du 1er mai prochain, la MAISON avec cour et étables vis-à-vis le jardin du charbon, occupée depuis plusieurs années par G. B. Faribault, écrivain. S'adresser à Ed. BURROUGHS, écrivain, ou au Da. F. FOITIER, 13 janvier 1837.

A LOUER, avec possession immédiate ou au mois de mai prochain: Les appartements spacieux et superbement finis, au-dessus de l'apothicaire de Bezz & Urquhart, rue St-Jean, convenables pour une grande famille. Les dépendances sont saines et commodes, y ayant un bon hangar et autres bâtiments, avec l'usage d'un puits dont l'eau est aussi bonne qu'il s'en trouve à Québec. S'adresser à Ed. BURROUGHS, écrivain, ou au Da. F. FOITIER, 13 janvier 1837.

A VENDRE par le soussigné, au hangard de M. MORRISON, rue St-Paul, 500 pu naux de MORUE SECHE, 2e qualité 15s. 2e do 15s. 3e do 11s. 7 février 1837. u d M. BORNE.

A VENDRE chez MAXHAM & BOURNE, Lav'd prime-sens, prime et cargo, S'von et chandises. Québec, 18 janvier 1837.

NOUVELLE APOTHAICAIRERIE. LES soussignés viennent de recevoir en droiture de Londres et des États-Unis, un approvisionnement d'automne de DRUGES, PRODUITS CHIMIQUES, MÉDICINES BREVETÉES, PARFUMERIES, ETC., ETC., parmi lesquels il se flatterait que les suivants seront jugés dignes d'attention: Piles Anderson d'English Piles remède de Dixon Banne pulmonaire végétal de Reed pour toux, rhume, asthme, etc. Célèbre panacée de Swain Tabac de Marshall pour catarrhes Arrowroot vrai Berrande Macédoine pour écoulements de Hénridie Vrai moelle d'ours, de Voudre pour la conservation des dents, de de Vritable eau de lavande, de de Et un assortiment général des parfumeries les plus en vogue. BEGG & URQUHART, Rue St-Jean, n° 15, 28 novembre 1836, chimistes et droguistes.

A VENDRE: QUATREVINGT-DIX MILLE BRIQUES de Bridgewater 20 pipes vin de Porto 7 pipes et 10 barriques genièvre Bouillons et chevilles de cuivre Fer plat, rond et carré Fiches, 5 à 8 pouces Clous à fer de cheval, 6 à 12 liv. Cabies de fer et autres Châssis et renards Poutres anglaises à patente Cordage assorti Vires de pont à patente Pêles à patente du Dr. Nott Pierres meunières, tuiles à fourneau Ciment romain, craie rouge Lampes de ver Poutre à tirer Crage Papier à cartouche, à enveloppe, à lettre et foolscap ATKINSON, USBORNE & Co., rue Saint-Jacques, 7, 25 novembre 1836.

AVIS. LA BIBLIOTHÈQUE DE QUÉBEC sera ouverte de ce jour aux heures suivantes: de dix heures jusqu'à SEPT heures P. M., du PREMIER AVRIL au PREMIER OCTOBRE, et DEPUIS UNE HEURE jusqu'à SIX heures le PREMIER AVRIL. Par ordre des syndic, F. H. ANDREWS, libraire, 25 février 1837.

BANQUE. LA place de second compteur au bureau de la Banque de Montréal à Québec deviendra vacante le 1er juin prochain. Les personnes capables de remplir cette place, qui désirent l'obtenir, voudront bien s'adresser par lettre au caissier, d'ici au premier du mois prochain. On exigera les sûretés d'usage. Québec, 22 février 1837.

BANQUE DE QUÉBEC. LES actionnaires de la Banque de Québec sont priés de s'assembler au bureau de la Banque en cette ville, le VENDREDI 3 MARS prochain, à ONZE heures du matin, pour alors et là prendre en considération les meilleurs moyens de continuer les affaires de la dite Banque dans le cas où il survientrait des circonstances empêchant le renouvellement de sa charte avant le 1er juin prochain, auquel temps elle expire. CHILES SMITH, président, LOUIS MASSUE, vice-président, WM. HENDERSON, J. M. FRASER, JAS. GIBB, P. PELLETIER, C. McCALLUM, H. DUBORD, JAS. HUNT, FRS. BUTE U T. A. STAYNER, THOS. FARGUES, J. LEACRAFT, Québec, 21 janvier 1837. directeurs de la Banque de Québec.

BANQUE DE QUÉBEC. UN dividende de quatre pour cent a été aujourd'hui déclaré sur le montant du fonds capital, et sera payable, à la Banque, dès et après le 1er mars prochain. Par ordre des directeurs, NOAH FREER, caissier, Québec, 21 janvier 1837.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES DU CANADA. CAPITAL, —£150,000. PRESIDENT: —JAMES BELL FORSYTH. DIRECTEURS: JAMES DEAN, FRANCIS BUTEAU, JER. LEACRAFT, D. BURNET. La compagnie sera prête à prendre des risques de mer après le 1er avril prochain. Par ordre, W. STEVENSON, Québec, 1